



Bilan semestriel du contrat de liquidité

Foncière
Spécialiste des
murs de commerces

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AFEI et approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. Le 30 septembre 2011, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après en avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 6 juin 2011.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31 mars 2012 :

- 2 488 titres
- 187 185,17 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3 040 titres
- 161 471,85 euros

Aucune autre opération entrant dans le champ du programme de rachat d'actions n'est en cours.

Contacts :

SELECTIRENTE

Jean-Marc PETER

Directeur Général Adjoint SOFIDY

Tél. 01 69 87 02 00

www.selectirente.com

Eurolist C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0004175842

Mnémonique SELER